

<http://compagniecouleursdutemps.fr/spip.php?article10>

**Pour votre commune, votre
association, votre entreprise...
Organisez un concert avec
Couleurs du Temps**

- Organiser un concert avec Couleurs du Temps -
Date de mise en ligne : samedi 16 janvier 2016

Copyright © Compagnie Couleurs du Temps - Tous droits réservés

La Compagnie Couleurs du Temps peut se produire de manière autonome au plan technique. Nous assurons la sonorisation et les éclairages pour des salles non équipées. Dans les salles de spectacles, nous fournissons un plan d'installation lumière..

La Compagnie vous propose des modalités d'organisation personnalisées en fonction de vos besoins et de vos attentes.

Les conditions de vente des spectacles sont traitées au cas par cas en fonction du type de concert ou d'intervention souhaités. Le groupe et l'organisateur établissent un contrat préalable qui fixe les modalités matérielles d'organisation ainsi que le cachet de la Compagnie. Le règlement se fait sur remise d'une facture émise par la Compagnie.

à noter : La Compagnie Couleurs du Temps étant sous le régime d'une association à but non lucratif, elle n'est pas soumise à la TVA sur ses ventes de spectacles. Elle est obligée toutefois, pour conserver ce statut, de proposer des tarifs variables et modulables selon les conditions d'organisation.

Exemples d'organisation possibles

- ▶ L'organisateur est le producteur : il achète le spectacle. Il décide en toute liberté des conditions d'organisation qu'il souhaite mettre en oeuvre (entrées gratuites ou payantes, tarifs, etc...). Le prix de vente d'un concert est à partir de 1500Euros et peut varier en fonction du projet de l'organisateur (entrées payantes ou gratuites notamment)
- ▶ L'organisateur et la compagnie sont co-producteurs. Le cachet de la compagnie est négocié sous forme de pourcentage de la recette partagée avec l'organisateur.
- ▶ La Compagnie Couleurs du Temps est producteur. L'organisateur met à disposition les installations, se charge de la communication qui annonce le concert et des frais SACEM. La Compagnie fixe les tarifs d'entrée et conserve la recette.

+ d'autres organisations à votre initiative...

**N'hésitez pas à nous contacter ! 06 87 67 06 55 ou 04
79 28 44 61**